OXYGÈNE de Soisy

ISSN 1622-3225

bimestriel

n° 10

avril 2002

0,90 euro

Informations ~ opinions • le journal des Soiséens

Un budget sans âme

DANS L'INDIFFÉRENCE GÉNÉRALE, le budget de notre commune a été voté les 15 février et 28 mars. Pourquoi dans l'indifférence générale ? Parce que, normalement, le budget est la traduction économique de la mise en place d'un projet politique. Or, nous serions bien en peine de trouver une personne qui puisse nous dire quel est le projet politique de M. Strehaiano.

Il est par exemple des villes qui développent un ambitieux programme pour la jeunesse. D'autres villes qui mettent en place une politique sociale qui soit réparatrice des injustices subies par les plus faibles. D'autres encore qui essayent de faire de leur cité un pôle d'excellence culturelle. Et aussi d'autres qui vont se fixer comme objectif de favoriser les circulations douces non génératrices de stress et de pollution.

Que l'on soit d'accord ou pas d'accord quant aux choix effectués, ce sont là des exemples d'actions possibles par une municipalité qui, normalement, est là pour essayer d'améliorer la vie des citoyens. Et, logiquement, les choix qui ont été faits et ont été expliqués se retrouvent dans le budget de la commune.

Ni projet politique ni gestion saine. – Or, on ne retrouve rien de tel dans le budget proposé (en fait imposé) au conseil municipal. Seul demeure l'aspect administratif et comptable, et donc le budget de la ville de Soisy n'est que l'addition mécanique de toutes les dépenses obligatoires auxquelles une ville ne peut échapper, en essayant à chaque fois d'être dans la configuration minimale.

A défaut de vision politique de nature à enthousiasmer les citoyens, on pourrait se dire que, au moins, les finances sont gérées sainement. Ce n'est même pas le cas puisque, bien que les possibilités de contrôle du réel état des finances par les conseillers municipaux soient très relatives, chacun s'est malgré tout aperçu que les dépenses préélectorales avaient sensiblement accru l'endettement de la ville. Alors que, dans le même temps, l'état du patrimoine communal est plus que préoccupant et que l'étendue des besoins non satisfaits ne cesse d'augmenter.

Malgré cette absence de projet, l'augmentation des impôts locaux sera de 5 % cette année. Coup de chance, le bouc émissaire pour justifier cette augmentation est tout trouvé puisque, pour M. Strehaiano, c'est « *la faute aux 35 heures* ». Voilà au moins une vision politique avouée : le désir de bloquer toute avancée économique et sociale !

Arlette Sellem
& François Delcombre

Nous sommes tous avec Ingrid Betancourt, candidate d'Oxygeno Verde à l'élection présidentielle colombienne, enlevée le 23 février par le FARC.

Tolérance zéro

L'exploitation éhontée de la prétendue augmentation de la délinquance par bon nombre de candidats à l'élection présidentielle – sans même se demander si l'évolution du mode d'enregistrement des délits ne donne pas une image déformée – ne fait pas honneur au débat démocratique. Et, bien sûr, c'est ceux qui ont la conscience la moins tranquille qui crient le plus fort. Comment le candidat Chirac ose-t-il regarder le pays en face quand il parle de tolérance zéro et de dysfonctionnement de la justice, alors que sont suspendues toutes les procédures où il est impliqué !

Aucune politique de sécurité ne sera crédible si elle ne remplit pas au moins deux conditions : 1) qu'elle fasse partie d'un plan d'ensemble visant enfin à s'attaquer vraiment à la plus insupportable des inégalités, l'inégalité des chances. Tout le monde sait qu'on a pas les mêmes chances de devenir cadre supérieur ou délinquant suivant la famille, la rue, la ville où l'on naît. 2) que le comportement des gouvernants soit exemplaire et qu'ils ne bénéficient d'aucune impunité. Même le roi Louis XVI a été jugé, pourquoi pas Chirac ? Tant que ces deux conditions ne seront pas remplies, tout discours sur la sécurité ne sera que tromperie et démagogie.

F. D.

RENCONTRE AVEC LE DOCTEUR VAZEILLE, RESPONSABLE DE L'ASSOCIATION IMAGINE

Le devoir de prévention et d'écoute

« Oxygène ». – *Tout le monde, à Soisy, a déjà entendu parler de « Imagine » mais, en fait, personne ne sait ce que vous faites. Qui êtes-vous ?*

Dr Vazeille. – « Imagine » fait référence à la chanson de John Lennon, pour dénommer l'Intersecteur pour pharmaco-dépendants, qui est un service excentré du centre hospitalier intercommunal d'Eaubonne-Montmorency. Il y a également une structure associative qui porte le même nom et avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration.

Vous existez depuis longtemps ?

– Les centres pour toxicomanes, c'est un peu comme les maisons d'arrêt, tout le monde en reconnaît la nécessité, mais on trouve toujours que c'est mieux chez le voisin. Nous accueillons des personnes qui viennent de toute la vallée et au-delà, mais ce n'est qu'en 1984 que le maire de Soisy de l'époque, Roger Faugeron, a accepté que nous nous installions ici.

Quel genre de personnes recevez-vous ?

– Nous effectuons environ 8.000 rencontres par an, aussi bien avec les malades eux-mêmes que leur famille. Le principe est, selon la loi de 1970, que la consultation est anonyme est gratuite. Une fourgonnette, nommée DIMAS, stationne à jours fixes à certains endroits et pratique l'échange des seringues grâce à une équipe de trois personnes dont un médecin.

Votre action permet-elle vraiment à un certain nombre de personnes de s'en sortir ?

– Le premier objectif, c'est d'abord, il faut bien le dire, d'essayer de « limiter les dégâts », en faisant en sorte que les personnes n'utilisent pas du matériel contaminé par les virus du sida ou de l'hépatite. En menant cette action, les personnes ont confiance en nous et savent que nous serons à leur écoute le jour où elles voudront s'en sortir, que nous serons en mesure à la fois de leur prescrire les produits de substitution et leur fournir l'aide psychologique et sociale dont ils ont besoin. Il y a bien sûr des réussites, mais c'est un travail qui s'étale sur plusieurs années.

La meilleure parade ne reste-t-elle pas la prévention ?

– Bien sûr ! Et nous en faisons aussi, entre autres dans les lycées et les collèges à la demande des chefs d'établissement. Nous menons aussi des actions d'information auprès des familles.

Que pensez-vous de la campagne actuelle sur la dépénalisation de l'usage du cannabis ?

– Je me garderai bien de donner mon avis personnel sur la question. Par contre, en tant que clinicien, je suis bien obligé de constater que la classification des stupéfiants est discutable et que, même si le phénomène d'augmentation de la consommation cannabique est quelque chose de tout à fait réel et dont il faut tenir compte, l'alcool reste le premier danger sanitaire pour notre société.

PROPOS RECUEILLIS PAR ARLETTE SELLEM

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

C'est parti en fanfare !

LES 56 ÉLUS DE DROITE, loin des habitants et de tout contrôle, se sont réunis dans la plus grande discrétion le 6 mars et ont décidé :

– de percevoir directement la taxe d'ordure ménagère, touchée depuis 2000 par le syndicat Emeraude, et de passer une convention avec ce dernier pour qu'il continue à assumer sa mission ;

– de confier à des cabinets privés la recherche de locaux et d'employés.

Tout cela a un coût, d'autant plus qu'il n'y a encore aucun projet à l'horizon dans la Vallée mais qu'il est prévu qu'il n'y aura aucune sortie possible avant six ans.

Seul l'appât des 5,9 millions d'euros pendant cinq ans les motive et, comme notre communauté a omis les communes d'Enghien et de Sannois à cause de querelles partisanes, c'est un beau gâchis qui se prépare.

Le premier vice-président, Joël Boutier, vient de voir son élection à la mairie de Groslay invalidée par le Conseil d'Etat pour une urne mal fermée !

Notre Vallée à besoin d'équipements, c'est sûr, mais aussi de transparence.

JEAN-LOUIS MAYER

Ce journal est le vôtre
EXPRIMEZ-VOUS !
oxygene-soisy@voila.fr
B.P. 47, 95230 Soisy Cedex

radio-trottoir

LA PREUVE EST FAITE QUE NOTRE CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES (CMJ) est bien plus fort que le conseil municipal des adultes. En effet, avant même sa première réunion qui s'est tenue le 2 février, il avait déjà pris des décisions, comme d'apporter son soutien au rallye du petit citoyen, dont l'annonce était faite dès le 25 janvier. Qui parlait de manipulation ?

LE MAIRE A REFUSÉ QUE LA NOUVELLE ÉCOLE soit baptisée du nom de Pablo Picasso, bien que ce choix ait fait l'objet d'un vote nettement majoritaire de la commission scolaire. Dans la foulée, le nom d'Yves Duteil a été proposé par une maire adjointe. Outre le fait que, normalement, les administrations responsables évitent de choisir les noms de baptême parmi les personnalités vivantes, choisir de plus le seul auteur-compositeur qui ait sa carte au RPR – après le grand ami du président qu'est David Douillet pour le nouveau dojo – montre bien que la recherche du consensus n'est pas le principal souci de cette municipalité.

CULTURE

Multiplexe, tu ne me plais pas...

CELA SE PASSE à Epinay... Epinay, ville que certains considèrent comme faisant partie de la vallée de Montmorency. Un beau jour je découvre que, sur la friche Olida, se construit... un parking. Très intriguant. Ma curiosité m'emporte à l'autre bout du site et là, surprise, c'est un... cinéma qu'on est en train de construire !

Renseignement pris au service urbanisme de la mairie, le Mega CGR (c'est son nom) s'étendra sur 28.362 m² dont 2.624 m² d'espaces verts et 19.301 m² de parkings et voiries. Pas de doute, ce « cinéma » est d'abord un gigantesque parking où l'on viendra, entre autres, consommer du cinéma.

En étant lucide, on peut s'imaginer que celui-ci fera le vide autour de lui (les premières touchées risquent fort d'être les trois salles municipales du centre-ville d'Epinay). D'autant que l'on nous annonce la construction d'un gros Pathé à Argenteuil !

Pas de cinéma sans voiture. – Ce mouvement, qui est national, soulève de graves questions en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'écologie et de pratiques culturelles.

A un cinéma de proximité, qui s'intégrerait bien à l'urbanisme existant, les grandes sociétés privées (UGC, Gaumont, Pathé, CGR...) semblent préférer ces gros bidules où tout un chacun sera tenu de prendre sa voiture (si l'on en a une) pour aller au cinéma.

Que dire de la consommation d'espace ? 19.301 m² pour 835 places de stationnement : l'utilisation optimale de celles-ci sera rare...

Consolons-nous en constatant que certaines collectivités (le conseil général de Seine-Saint-Denis par exemple) mènent une véritable politique d'implantation d'un tissu cohérent de salles municipales.

Y a-t-il une politique culturelle dans la communauté ? – C'est l'occasion de poser la question : quelle est la politique culturelle de la communauté d'agglomération et ses projets en matière d'offre de cinéma ? S'il est important que des salles comme « Les Toiles » de Saint-Gratien puissent continuer à exister, la création de la communauté d'agglomération pourrait être l'occasion d'impulser une politique plus ambitieuse en la matière.

Moi, en tout cas, mon choix est fait depuis longtemps : boycott des multiplexes. Par notre résolution, dégonflons la baudruche !

BERNARD ROZE

TRANSPORTS

Les retards SNCF, une fatalité ?

DEPUIS DÉCEMBRE DERNIER de nouveaux horaires ont été appliqués aux dessertes Paris-Nord-Pontoise-Valmondois. Or, même si l'écoulement du trafic est moins heurté, la régularité reste précaire (voir les chiffres sur le site du STIF).

Mais en dehors des solutions classiques concernant l'infrastructure et le matériel roulant (voir dernier numéro d'*Oxygène*), on pourrait limiter l'effet boule de neige de certaines perturbations.

On peut modifier la procédure de rebroussement en gare du Nord (actuellement le temps de rebroussement est de seulement 7 mn en pointe avec donc peu de marge en cas d'arrivée tardive ; pour rallonger ce temps une voie à quai serait nécessaire). Quand le train arrive de la banlieue l'agent de conduite est remplacé aussitôt en tête de rame et il assure le train suivant comme cela est le cas sur la ligne A du RER (à La Varenne-Saint-Hilaire par exemple).

Réduire au minimum les ruptures de l'interconnexion du RER B qui entraînent l'occupation de deux voies à quai en surface alors que l'occupation des voies est proche du maximum.

Assurer des réserves. – Créer un « pool » commun entre les agents de conduite RATP et SNCF afin de mettre fin au système de relève en gare souterraine qui ne peuvent être assurées que si les effectifs sont complets sur chaque entreprise et si aucune perturbation n'est prévisible avant le début de service.

Enfin création éventuelle de rames de réserve avec agent de conduite positionnées par exemple à Epinay-Villetaneuse, Ermont-Eaubonne et à proximité de Paris-Nord, le but étant toujours de limiter la propagation du retard avec la désorganisation du service et les trains bondés (une telle réserve existe sur Eole avec une rame postée à Paris-Est, la réserve étant assurée en fonction de la pénurie d'agents de conduite).

ARNAUD ESTRADE

radio-trottoir

MINE DE RIEN, LA PROPAGANDE DE M. STREHAIANO délivre de temps en temps des informations, même si elles sont le plus souvent en creux, comme dans sa lettre-tract diffusée début mars où il fait part de son désir d'être député-maire. Cela veut dire qu'il a déjà choisi d'abandonner son mandat de conseiller général, puisqu'il sera touché par la loi sur le cumul, et qu'il faudra revoter à la rentrée. Pourquoi, alors, s'y est-il présenté il y a un an puisqu'il savait déjà qu'il briguerait la députation ? Le mandat de conseiller général n'était-il donc qu'un marchepied ? Ceci semble être corroboré par le travail qu'il a produit au département, où il s'est contenté de deux ou trois rapports quand certains de ses collègues en géraient une douzaine...

« OXYGÈNE »
est en vente dans toutes les bonnes librairies de Soisy. N'hésitez pas à le demander

VIE SCOLAIRE

Du don d'ubiquité et de la démocratie locale

A L'HEURE où certaines villes sollicitent l'avis des conseils d'école sur les rythmes scolaires (passage du samedi au mercredi matin), les parents d'élèves du groupe scolaire Emile-Roux s'épuisent pour gagner quelques minutes...

En effet, la nouvelle école maternelle n'était encore qu'à l'état de projet que les parents d'élèves alertaient la mairie des problèmes d'horaires engendrés par son éloignement des deux écoles élémentaires.

Création d'une association (AMUGER), courriers, réunions, conseils d'écoles... Les représentants de la mairie n'étaient pas avares de promesses, s'engageant à ce que tous les problèmes soulevés trouvent des solutions, et en particulier que des aménagements d'horaires soient mis en place.

Janvier 2001 : inauguration de la nouvelle école maternelle sans les aménagements d'horaires promis. Les familles commencent leur rallye quotidien. Association, courriers, réunions, conseils d'écoles... et toujours pas de réponse de la Mairie.

Octobre 2001 : la nouvelle inspectrice de l'Education nationale décide d'uniformiser les horaires d'ouverture et de fermeture des portes de toutes les écoles de Soisy, aussi bien maternelles qu'élémentaires.

De mal en pis. – Cela veut dire que les 10 minutes de battement qui existaient jusqu'alors, bien qu'insuffisantes pour le groupe scolaire, étaient supprimées ! Le don d'ubiquité des parents et des nourrices devient obligatoire...

L'inspectrice informe les parents de ses motivations, mais aussi que le maire peut intervenir sur les horaires scolaires. Pétition, courriers, conseils d'écoles... et une promesse de réunion... non tenue à ce jour.

Le ton monte d'un cran quand les parents apprennent l'agression d'une enfant aux abords de son école...

Luc Strehaiano, qui se présente aux législatives pour que « *soit mieux pris en compte le respect de notre environnement local, l'éducation de nos enfants ou encore la sécurité quotidienne de tous* », sera-t-il enfin au rendez-vous que lui demandent les parents depuis plus d'un an ?

VALÉRIE BERTRU
& GHISLAINE DAVID

Si vous souhaitez que OXYGÈNE ait les moyens de continuer...
abonnez-vous
et demandez à vos amis de s'abonner

« Oxygène » et les élections

« Oxygène » est un journal politique, puisqu'il parle des problèmes de la vie de la cité et des différentes façons d'y faire face.

Cela ne veut pas dire pour autant que l'équipe qui anime ce journal soit monocolore, et cette diversité se retrouve dans les choix que chacun d'entre nous fera le 21 avril. Si Lionel Jospin et Noël Mamère sont fréquemment cités, c'est également le cas de Robert Hue, Olivier Besancenot, François Bayrou et quelques autres, sans que cela pose le moindre problème.

« Oxygène » continuera donc à commenter l'actualité librement, tout en laissant chacun tout aussi libre.

vie du conseil

AUJOURD'HUI, 31 MARS 2002, c'est le 355e jour où nous sommes sans nouvelles de la commission de la communication et de la participation des habitants, présidée paraît-il par Pascal Allard, cinquième adjoint au maire. Nous ne savons pas si, malgré tout, il arrive à percevoir les 783 euros d'indemnité mensuelle auxquels il a droit comme tous ses collègues adjoints.

NON CONTENTE DE N'ENVOYER QUE DES ÉLUS DE DROITE pour représenter Soisy au conseil de communauté, la majorité municipale s'est peu souciée de la parité et a désigné 7 hommes pour les 7 sièges à pourvoir. Comme le remarquait Pascale Labas, conseillère municipale communiste : « *Chassez le naturel, il revient au galop !*

D'APRÈS LE CONSEILLER MUNICIPAL UDF ALAIN ANANIAN, les Soiséens ont de la chance que 2002 soit une année électorale et que le maire de Soisy soit candidat aux élections législatives. Sinon, tout comme l'année suivant son élection au premier mandat, l'augmentation des impôts aurait été bien plus massive que les 5 % votés le 28 mars, tant la situation de la ville s'est dégradée pendant la période pré-électorale. Pour Alain Ananian, l'augmentation massive aura donc lieu en 2003. Luc Strehaiano a évidemment assuré du contraire. Rendez-vous a donc été pris pour l'année prochaine...

LE TAUX DE LA TAXE D'HABITATION a été fixé à 12,86 % cette année au lieu de 12,25 % l'année dernière et la taxe foncière à 13,28 % au lieu de 12,65 %. Alors que le reste de l'opposition votait, très normalement, contre cette augmentation, le groupe socialiste s'est abstenu, sans que l'on puisse être réellement éclairé sur les raisons de cette abstention.

OXYGÈNE de Soisy Bimestriel d'information et d'opinion publié par l'association Oxygène de la Cité retrouvée - ISSN 1622-3225
Imprimerie Reprofolies, Ermont ; commission paritaire 1102 G 80067 ; dépôt légal avril 2002 ; directeur de publication François Delcombre
Abonnements : 1 an (6 numéros) 5 € ; 1 an soutien 12 €. **Adhésions :** Membre actif 15 € ; membre bienfaiteur 30 €
Chèques à l'ordre d'Oxygène de la Cité retrouvée, boîte postale 47, 95230 Soisy-sous-Montmorency ; Courriel : oxygene-soisy@voila.fr